

La préfiguration de la future Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord a été rendue possible grâce à l'action et aux aides financières accordées par de nombreux partenaires.

- L'Action Concertée Incitative, Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme (ACI), du ministère de la Recherche.
 - La Mission scientifique universitaire (MSU), sous tutelle des ministères de l'Education nationale et de la Recherche.
 - La direction de l'Enseignement supérieur, du ministère de l'Education nationale.
 - Les universités Paris 8 –Vincennes à Saint-Denis et Paris 13.
 - Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).
 - L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM).
 - Le Conseil de la Région Ile de France
 - Le Conseil Général de Seine Saint Denis
 - La Communauté d'agglomérations "Plaine commune" regroupant les communes d'Aubervilliers, de La Courneuve, d'Epinay-sur-seine, de l'Ile Saint Denis, de Pierrefitte, de Saint-Denis, de Stains, et de Villetaneuse. La communauté d'agglomérations "Plaine Commune" a mis à sa disposition un terrain d'une superficie de plus de 8000 m² à Saint-Denis pour son implantation définitive. Pour l'instant, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord occupe des locaux provisoires.
-